



MINISTÈRE DE LA CULTURE

FICHE DE POSTE

**Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)**

Intitulé du poste : Régisseur.euse général.e des salles publiques H/F

**Catégorie/ Corps – de catégorie A
ouvert aux contractuels – groupe de
fonctions 3**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Culture - Spectacle

Emploi(s) Type : Régisseur-CULO3C

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
209 avenue Jean-Jaurès
75019 Paris

Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris

Créé en 1795, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris est un établissement public français de transmission des arts musicaux et chorégraphiques de premier plan. En outre, on y dispense un enseignement de haut niveau dans les disciplines théoriques (musicologie, choréologie) et techniques (métiers du son) qui s'y rattachent. Ses nombreux partenariats internationaux et la renommée de ses professeurs et anciens élèves le positionnent parmi les plus attractifs au monde.

Le Conservatoire s'inscrit dans son temps grâce à une politique ambitieuse de création, de recherche et d'ouverture aux publics. Notamment grâce à une programmation riche de concerts, spectacles de danse, conférences, cours publics et colloques gratuits et ouverts à tous. Le Conservatoire trouve ainsi naturellement sa place aux côtés de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris et ses nombreux orchestres résidents, de la grande Halle de la Villette et du Centre national de la danse où création, interprétation, recherche et transmission se mêlent pour constituer un ensemble unique en Europe.

Le Conservatoire est aussi membre de l'alliance IN.TUNE Europe qui est un projet d'Université européenne réunissant 8 établissements d'enseignement supérieur ayant pour ambition commune de former un campus inter-universités où étudiant-es, enseignant-es et agent-es travailleront sur un mode transnational et transdisciplinaire.

Missions et activités principales :

Dans le cadre de sa mission de formation supérieure, le Conservatoire offre aux étudiant-e-s des occasions de mise en situation de production professionnelle à travers la saison du Conservatoire (environ 250 manifestations publiques par saison - concerts, spectacles lyriques et chorégraphiques, opéra, orchestre...) qui se déroulent dans les salles publiques du Conservatoire et chez les partenaires extérieurs. Il offre également des ressources exceptionnelles (instrumentales, fonds de partitions).

Ce poste est situé au sein du service Production et apprentissage de la scène. Ce service a pour missions :

- de planifier, coordonner et mettre en œuvre sur les plans de l'administration, de la production et de la technique la saison du Conservatoire ainsi que les concours d'entrée et examens ;
- la gestion des deux orchestres du Conservatoire ;
- la relation aux partenaires ;
- d'offrir les ressources instrumentales nécessaires pour les activités pédagogiques et de production ;
- d'accompagner les étudiant-e-s dans les multiples dimensions de l'apprentissage de la scène ainsi que de les sensibiliser à la facture instrumentale.

Pour ce faire, il est composé de cinq pôles, chacun encadré par un-e responsable de pôle sous la direction d'un-e chef-fe de service :

- l'administration de production
- la régie des salles publiques
- la régie des orchestres et ensembles
- la bibliothèque d'orchestre
- le parc instrumental

Ce poste se situe au sein du pôle de la régie des salles publiques (trois salles publiques) dont la mission sectorielle est la gestion et la coordination technique des salles publiques et la préparation et mise en œuvre sur le plan technique des spectacles, concerts, examens de fin de cycle et activités collectives du Conservatoire.

Missions :

Placé-e sous l'autorité directe du/de la chef-fe de service, le/la régisseur-euse générale des salles publiques a pour missions principales :

- d'encadrer et animer l'équipe de la régie des salles publiques (personnel permanent et intermittent)
- de préparer, superviser et assurer le suivi technique de la programmation
- de veiller à l'adéquation des moyens humains et techniques avec les besoins artistiques et pédagogiques
- d'assurer la gestion et la coordination technique des salles et le suivi administratif
- la gestion budgétaire et administrative

En tant que responsable de pôle, il/elle participe également à la définition et à la mise en œuvre des objectifs du service production et apprentissage de la scène au regard du projet de service et d'établissement, il/elle impulse et organise des échanges au sein du service et de l'établissement relatifs aux spécificités de son secteur et assure une mission de veille liée aux missions de son pôle. Il/elle assure le lien avec les services et départements du Conservatoire et fait un reporting régulier auprès du/de la chef-fe de service. Il/elle assure également des missions transversales selon les besoins du pôle et du service.

Encadrement d'équipe

- Il/elle encadre le personnel permanent (4 agents) : il/elle organise la répartition des productions, organise et planifie le travail de l'équipe, suit les demandes de formation, supervise le planning de récupérations et congés, anime les réunions de son pôle et veille à une bonne transmission des informations.
- Il/elle fixe les objectifs de son équipe et leur moyen d'évaluation en lien avec le/la chef-fe de service et les accompagne dans leur réalisation. Il/elle impulse des méthodes de travail assorties d'outils adaptés.
- Il/elle définit les besoins du pôle en personnel technique intermittent dans le cadre budgétaire défini et en assure le suivi.
- Il/elle est responsable du respect du règlement des établissements recevant du public et des consignes de sécurité en lien fonctionnel avec le/la chef-fe du service bâtiment et sécurité. Il/elle met en place les actions de prévention en matière de sûreté et de sécurité, y compris les formations afférentes.
- Il/elle participe au recrutement du personnel de son pôle ainsi que de l'encadrement des stagiaires et/ou apprentis.

Préparation, supervision et suivi technique de la programmation

- Il/elle participe à l'élaboration de la saison du Conservatoire et veille à la cohérence des enchainements.
- Il/elle étudie la faisabilité technique et financière de l'ensemble des productions, en définit les besoins techniques et est garant.e du suivi logistique et technique.
- Il/elle élabore et supervise les plannings techniques.-
- Il/elle assure l'interface avec le service bâtiment et sécurité, le service audiovisuel et la formation supérieure aux métiers du son et de l'image.
- Il/elle assure la régie générale de certaines productions.
- Il/elle veille à la mise à jour régulière des documents techniques d'information relatifs aux productions et à la bonne transmission de ces renseignements.

Mise en adéquation des moyens humains et techniques avec les besoins artistiques et pédagogiques

- Il.elle détermine et valide dans le cadre des projets artistiques des étudiant.es et enseignant.es les conditions techniques de réalisation et d'exploitation des spectacles, concerts, examens et activités collectives.

Gestion technique des salles et suivi administratif

- Il.elle est le.la responsable technique des salles publiques, de leur entretien et de la maintenance préventive et curative des équipements et matériels. A ce titre ; il.elle veille au bon fonctionnement technique des salles, organise et suit les opérations d'entretien et de maintenance, assure le suivi et le respect des vérifications réglementaires ainsi que des règles d'hygiène et de sécurité.

- Il.elle participe au diagnostic des besoins, à l'élaboration des projets et cahiers des charges techniques, tient à jour les plans d'installations et assure le suivi et la planification des travaux de maintenance dans le cadre des marchés en cours. Il.elle contribue à la préparation des appels d'offres en lien étroit avec le service bâtiment et sécurité, notamment à travers la sélection des entreprises prestataires.

- Il.elle est responsable des demandes de travaux et d'investissements d'équipement dans les salles publiques et de leur suivi ; il.elle définit une stratégie d'investissement pluriannuelle.

- Il.elle tient à jour les fiches techniques des salles publiques

Gestion budgétaire et administrative

- Il.elle est en charge des demandes de budgets de fonctionnement et d'investissement et de leur suivi ; il.elle contrôle les services faits.

- Il.elle est responsable du suivi des commandes et des relations avec les fournisseurs.

- Il.elle établit le budget prévisionnel concernant l'emploi du personnel technique Intermittent.

- Il.elle établit le rapport d'activité de son pôle.

- Il.elle veille à l'archivage régulier des documents produits par son pôle selon le schéma proposé par le service des archives du Conservatoire.

Compétences principales mises en œuvre : (cotées sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise – expert)

- connaissance du matériel lumière, des projecteurs motorisés et des pupitres lumières : expert

- connaissance de différentes techniques du spectacle vivant, de la machinerie (accroches et levages) : expert

- connaissance des règles de sécurité applicables aux établissements recevant du public : expert

- connaissance du domaine prévention ; habilitation électrique, permis PEMP (plateforme élévatrice mobile de personnes) : expert

- connaissance des logiciels Wysiwyg, Dessin assisté par ordinateur, autocad : (maîtrise) ;

- connaissance des procédures de marchés publics notamment pour la constitution des documents techniques des marchés de maintenance et de travaux (maîtrise) ;

- connaissance de l'anglais : pratique

Savoir-faire

- capacités managériales dans l'encadrement et l'animation d'une équipe ; aptitude à gérer les situations individuelles et collectives : expert

- capacités organisationnelles (planification, anticipation, maîtrise des délais) : expert

- capacités à mener une analyse stratégique et piloter des projets : expert

- capacités de rédaction et de synthèse : maîtrise

- capacités de synthèse

Savoir-être (compétences comportementales)

- rigueur et autonomie

- dynamisme et esprit d'initiative

- sens des responsabilités

- aptitude au travail en équipe et avec de multiples collaborateurs

- qualités relationnelles

Environnement professionnel :

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement

Liaison hiérarchique : Chef.fe du service production et apprentissage de la scène

Liaisons fonctionnelles : ensemble des agents du service apprentissage de la scène, service bâtiment et sécurité, service audiovisuel, département de la formation supérieure aux métiers du son et de l'image, direction, des études chorégraphiques, ensemble des départements, étudiant.es, enseignant.es, partenaires, prestataires externes.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Travail en soirées, jours fériés et week-ends.

Pics d'activité

Qui contacter ? Pour tout renseignement contacter Mme Bénédicte AFFHOLDER-TCHAMITCHIAN

bAffholder@cnsmdp.fr cheffe du service production et apprentissage de la scène

Envoi des candidatures : le dossier de candidature (CV+ lettre de motivation) est à adresser à l'adresse recrutement@cnsmdp.fr en copie à bAffholder@cnsmdp.fr et en indiquant en objet le poste pour lequel vous nous écrivez.

Modalités de recrutement

Les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement

Date de mise à jour de la fiche de poste : octobre 2026